



Communiqué de presse MIRABEL LNE
du 09/09/2015
<http://mirabel-lne.asso.fr>

« Terre de Jim », un concours de labour sur des prairies naturelles

« Terre de Jim », ce concours de labour national en préparation depuis 18 mois par l'association des jeunes agriculteurs annonce sur son site web accueillir du 11 au 13 septembre 2015 plus de 100 000 visiteurs sur 150 hectares de l'ancienne base aérienne 128 (BA128) aux portes de Metz. La fédération MIRABEL Lorraine Nature Environnement dénonce un manque de précaution vis à vis des prairies naturelles qui seront détruites lors de cette manifestation...

Les autorités saisies en amont sont restées muettes

La fédération lorraine d'association de protection de l'environnement (MIRABEL Lorraine Nature Environnement) s'est inquiétée bien en amont du potentiel naturel que représentent les prairies permanentes en place qui ont plus de 60 ans d'âge. Le 1^{er} octobre 2014, nous adressions à Metz Métropole un courrier pour demander un inventaire des espèces naturelles préalablement à ce concours de labour. 50 hectares de ces prairies avaient alors été retournés sans aucune précaution afin de 'tester' le sol en vue de cette manifestation. Metz Métropole n'a donné aucune réponse. Un concours de labour qui aura pour conséquence la destruction de milieux naturels sensibles aurait dû faire l'objet d'une étude d'impact et a minima d'un inventaire précis des espèces qui y vivent. Nous avons donc jugé bon de demander un contrôle de légalité à la préfecture au mois de mai 2015, sans aucun retour non plus. Nous avons également récemment eu connaissance de l'avis du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de la région Lorraine en date du 26 juin 2015 qui *« regrette la destruction de prairies permanentes sans doute riches en espèces végétales et animales »* et qui demande *« que METZ METROPOLE réalise des inventaires complets sur l'ensemble du site »*.

Les prairies permanentes sont des éléments clé de la préservation de l'environnement

Les prairies permanentes portent de nombreux enjeux économiques environnementaux et culturels et devraient faire l'objet d'une attention particulière des pouvoirs publics. Elles limitent l'érosion des sols et les pollutions diffuses, augmentent la biodiversité floristique et faunistique, contrebalancent les émissions de gaz à effet de serre générées par les cultures intensives et contribuent à la qualité des paysages. Leur maintien dans le temps et dans les territoires constitue un facteur clé de la préservation de l'environnement. Mais depuis près de 10 ans, l'artificialisation des terres et le retournement d'une part importante de ces surfaces au profit de cultures se fait au détriment de ces prairies qui sont en net recul en France. La réforme de la politique agricole commune (PAC) a fait en 2003 obligation aux États-membres de veiller au maintien de ces prairies qui sont en parallèle paradoxalement moins bien primées par la PAC que la mise en culture. La préservation de ces prairies est aussi un objectif affiché du schéma régional de

cohérence écologique de Lorraine et pourtant, sur le terrain, leur maintien n'apparaît pas vraiment être une préoccupation comme en témoigne l'attitude des pouvoirs publics vis à vis des conséquences sur la nature de ce concours de labour.

La politique en Lorraine : un joli concerto de pipeau pour masquer les méfaits du bétonnage massif et de l'agriculture intensive

Ce mépris de la nature est avant tout le fait de l'État qui est responsable de ce laxisme exercé malgré un discours bien enrobé dans de la peinture verte '100 % biodégradable'. Schéma de 'cohérence écologique' et 'Trame verte et bleue' ? Protection des milieux aquatiques ? Schéma 'climat air énergie' ? Un joli concerto de pipeau ! Car en réalité, tout au long du sillon lorrain, le bétonnage massif est en route depuis le Luxembourg avec l'opération d'intérêt national Alzette – Belval jusqu'au projet d'autoroute A31bis et de barreau Toul-Dieulouard avec son cocktail de gaz d'échappement, de nuisances, de destructions d'habitats naturels et de corridors écologiques, de perturbations des systèmes hydrologiques... De la même manière, en Lorraine, l'agriculture intensive, consommatrice de pesticides et d'engrais chimiques, perturbatrice des équilibres des sols et des milieux aquatiques, génératrice d'érosion et de gaz à effet de serre, est toujours très majoritairement encouragée.

La BA128 aux mains des aménageurs

Étendue sur plus de 400 hectares, l'ancienne base aérienne 128 présente indéniablement un potentiel écologique intéressant à préserver, à considérer et à intégrer dans les nombreux projets d'aménagements qui convoitent ce foncier à la porte de Metz. Avec l'organisation des 'Terres de Jim', l'association des jeunes agriculteurs, Metz Métropole et l'État entament, sans aucune considération pour la nature en place, l'artificialisation et la mise en culture de ces prairies qui ont pu se reconstituer après l'aménagement de la plate forme et préservées malgré l'activité aéronautique. C'est un mauvais départ qui alerte les associations environnementales. Nous souhaitons que les futurs projets d'aménagement de la BA128 soient imaginés et construits en tenant compte des espaces et des espèces naturels en présence, pour offrir la place qu'elle mérite à la nature.

Contact presse : Jean François Fleck, 03 29 41 97 52